



Trait

d'union

n°46/Été 23

Environnement et energie

Journal municipal d'actualités et d'informations de la commune de Rothau.

Sommaire

3

-Edito.

4

-Décisions du Conseil.

5

- En stage au secrétariat.

6

-Budget 2023.

8

-Contrat de territoire.

10

-Réensauvagement du paysage:
Une approche visionnaire ou idée saugrenue ?

12

-Compteur Linky et économies d'énergie:
Qu'est-ce que l'interface TIC 5 ?

13

-Championnat de boule provençale du grand-est.

14

-Agissons ensemble contre les nuisances sonores :
Préserveons notre qualité de vie.

16

-Le monument aux morts : absence.

20

-On a vu...

22

-Piscine détente.
-Galette.

23

-Etat civil.

Trait d'Union
Mairie de Rothau
24 Grand' Rue
67570 Rothau.
-Tirage 900 exemplaires
ISSN 1817-857X
Conception et réalisation,
Mairie de Rothau

Directeur publication:
Marc SCHEER
Rédactrice en chef:
Marine MUGLER
Crédit photos:
Jean-Michel FRÉNE
Bastien MASSOT

Comité de Rédaction:
Silvia DO SACRAMENTO
Jean-Michel FRÉNE
Catherine LE MENER
Bastien MASSOT
Françoise VERET



L'actualité communale a souvent été occultée ces derniers mois par le débat certes fondamental sur l'avenir de nos retraites et pourtant il a bien fallu continuer à gérer la vie quotidienne de nos habitants.

Première constatation : grâce aux efforts consentis par beaucoup d'entre vous les dépenses énergétiques n'ont pas explosé et malgré les augmentations du coût de ces énergies, les budgets ont été contrôlés ce qui nous laisse une petite marge de manoeuvre pour essayer encore d'améliorer la performance énergétique de nos bâtiments et de notre éclairage public. Ensuite je me réjouis de voir que notre commune est concernée par plusieurs projets : la rénovation de la cour de l'école, l'aménagement de la traversée de Rothau (les études sont en voie d'achèvement), l'amélioration de la

gestion de notre réseau d'eau potable et de notre éclairage public, la réalisation d'une ombrière sur le parking de la gare... La liste n'est pas exhaustive, certains projets nécessitant encore des études préalables et surtout des financements encore à trouver .

Enfin il faut aussi souligner le dynamisme de nos commerçants et artisans locaux ainsi que de nos associations qui font tout pour que Rothau soit une commune attractive et vivante !

Un changement important va également concerner notre équipe communale puisque notre policier municipal a décidé de quitter la commune et d'exercer ses fonctions à l'Eurométropole. Le conseil municipal a décidé de ne pas le remplacer ou plutôt de renforcer l'équipe des agents techniques et le choix s'est porté sur une jeune femme qui exerçait déjà ses fonctions dans une

autre commune et qui nous rejoindra début septembre. Ce choix ne veut pas dire qu'on sera plus laxiste et que par exemple on pourra s'abstenir de respecter le code de la route : n'oublions pas que notre adhésion aux Brigades Vertes est aussi là pour assurer la sécurité dans notre commune, sans oublier bien sûr la Gendarmerie Nationale .

Côté école primaire , une bonne nouvelle pour la rentrée prochaine : il n'y aura pas de suppression de classe même si nous déplorons toujours un nombre important de demandes de scolarisation dans des communes voisines pour des raisons souvent compréhensibles mais pénalisantes pour nos effectifs.

Je vous souhaite un bel été, de belles vacances et une rentrée de septembre avec le plein d'énergie!

Marc SCHEER.

Principales décisions du Conseil.



Décembre 2022 :

-Nouveaux tarifs location salle polyvalente

Janvier 2023 :

-Etablissement liste de projets pour l'année 2023

Février 2023 :

-Adoption compte administratif 2022 avec résultats suivants :

Budget principal : excédent de fonctionnement de 152 349,67 euros et déficit d'investissement de 22364,04 euros

Budget eau : excédent d'exploitation de 9 526,33 euros et déficit d'investissement de 811,18 euros

Budget forêt : excédent de fonctionnement de 13 323,98 euros et déficit d'investissement de 9 607,70 euros

Budget Rased : excédent de fonctionnement de 1 273,90 euros

-Attribution d'une subvention à la Paroisse Protestante de Rothau d'un montant de 1 973 euros représentant 10 % du montant des travaux de mise aux normes électriques

Mars 2023 :

-Composition conseil municipal : non remplacement de M. SCHWARTZ Michaël et de M. KERN Michel suite à refus d'exercer les fonctions de conseiller municipal, des candidats de la liste « Rothau, main dans la main, une passion commune » et installation de Mme MILLOT Julie en remplacement de Mme HORRY Sandrine, démissionnaire.

-Renouvellement baux de

chasse 2024/33 : décision de consulter les propriétaires fonciers par écrit

Avril 2023 :

-Vote budget primitif 2023 : Budget principal avec 1 009 617 euros en dépenses et recettes de fonctionnement et 344 706 euros en dépenses et recettes d'investissement Budget eau avec 157 981 euros en dépenses et recettes d'exploitation et 158 897 euros en dépenses et recettes d'investissement Budget forêt avec 57 256 euros en dépenses et recettes de fonctionnement et 18 198 euros en dépenses et recettes d'investissement Budget Rased avec 5 980 euros en dépenses et recettes de fonctionnement.

-Taux des impôts locaux : pas d'augmentation en 2023

-Tarif eau: prix m³ eau fixé à 1,45 euros au lieu de 1,40 euros

-Adhésion Contrat de Territoire CeA 2022-2025

Mai 2023 :

-Reversement 20 % taxe aménagement perçue à la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche

-Non remplacement policier municipal suite à sa demande de mutation.

En stage au secrétariat.



En stage au secrétariat Suite à une communication du centre de gestion sur les difficultés de recrutement des secrétaires de mairie et au partenariat de la commune avec le CNFPT (Centre national de fonction publique territoriale) une convention de formation a été signée pour accueillir en Mairie une personne en formation. Dans ce cadre, à partir du 16 janvier, nous avons accueilli monsieur Benjamin Hofstetter pour une période de trois mois en alternance entre présence en Mairie et formation théorique. Six semaines au CNFPT, le reste à comprendre le fonctionnement de notre Commune.

« La curiosité m'a amené à m'intéresser à ce métier de secrétaire de Mairie. J'ai participé au conseil des jeunes de la commune d'Illkirch et cela m'a poursuivi. J'ai travaillé dans le privé mais je préfère le service public. Mon objectif

est d'intégrer un service «d'intérim » qui permet de remplacer au pied levé s'il le faut. »

12 stagiaires tous issus de l'Eurométropole de Strasbourg mais tous à environ 40 minutes de route des lieux de stages. La raison est que sur le département peu de communes se sont portées candidates pour l'accueil de ces personnes en devenir. Alors même que de nombreux remplacements sont à prévoir dans les années à venir, et que de nombreux élus se plaignent de l'absence de candidats, le manque de lieux de stage a exclu des personnes de cette formation. Désormais sur liste d'attente, il n'est pas certain que tous ces candidats restent sur les rangs. Une aberration !

« Habitué des visites autour de Grendelbruch, je ne connaissais pas vraiment Rothau. A part être un terminus du train et à proximité du Struthof, au

grand air, je ne voyais de Rothau que le côté historique. »

Après une première expérience « dans le privé » avec une formation d'assistant du manager un passage dans le service public s'imposait. Ici il faut tenir compte du formalisme des procédures qui nécessitent investissement, rigueur. Il faut aussi une bonne dose de concentration pour passer d'un dossier à l'autre, respecter la neutralité et forcément aimer le contact avec les gens.

Une belle expérience au cours de laquelle Monsieur Hofstetter aura pu facilement s'intégrer dans l'équipe en gagnant la confiance de ses collègues. Il lui reste maintenant, selon son souhait et des opportunités, à intégrer une collectivité pour mettre en pratique ses acquis, transmettre son savoir dans l'esprit du service public.

Budget 2023.

Rien d'exceptionnel pour ce budget 2023. Quelques points sont tout de même à relever.

En termes de dépenses, l'année 2022 aura été marquée par des augmentations de toutes parts. Le budget communal n'a pas été épargné mais les dépenses ont été contrôlées et des économies réalisées. Le changement de compagnie d'assurances aura ainsi permis une économie de 4000 Euros. En 2023 l'accent sera mis sur l'entretien de la voirie avec un passage dans toutes les rues, même les plus petites parce l'entreprise chargée de ce travail est désormais équipée d'un véhicule adapté, si cela est possible! Le non remplacement d'un agent technique après son départ en retraite permet de ne pas prévoir d'augmenter cette partie du budget. Il faudra cependant se pencher sur ce sujet à l'avenir puisque l'entretien courant et la vie communale nécessite un minimum de moyens pour le moment largement en deçà de ce qui est nécessaire. L'étude des finances 2023 met toujours et encore en évidence le FNGIR (Fond National de Garantie.) qui est un mécanisme de

compensation de l'ancienne Taxe Professionnelle qui fait que notre commune collecte à ce titre 86 000 Euros que nous sommes obligé de reverser au bénéfice de communes ayant été lésée par la réforme de la taxe professionnelle ! Toujours ça de moins dans le budget. Plus de ligne budgétaire «Dépenses imprévues » qui est désormais interdite par la loi. Il n'est donc pas possible de prévoir même une petite somme en cas de coup dur !

Une provision de 20000 Euros a dû être enregistrée pour l'éventuelle responsabilité de la commune dans le cadre de l'incendie du 2 Grand'Rue pour laquelle la SNCF engage notre responsabilité. Pour les recettes, à la rédaction de ces lignes, un premier constat : les recettes augmentent sans augmentations des taux votés par les élus locaux mais par la hausse mécanique des bases calculées par les services fiscaux. L'ensemble des dotations versées par l'Etat sont en augmentation mais en augmentation toute relative puisque cela ne représente que quelques centaines d'Euros au total. Au chapitre des bonnes nouvelles, le montant du

remboursement annuel en capital de la dette passe de 94 000 à 78 000 Euros. De quoi donner un tout petit peu d'air aux finances communales sans que cela ne permette de grandes ambitions. Il faudra réfléchir et être attentifs aux opportunités.

Une liste de projets est en cours d'étude sans présager de ce qui sera fait.

L'accent devra être mis sur le remplacement du chauffage de l'école primaire, une étude sur l'aménagement de la cour de l'école, le remplacement de l'armoire chaude de la cuisine de la salle du Royal, l'achat d'une pompe à eau pour le service technique, ou encore le remplacement de fermetures pour le local de l'Entraide Haute Bruche. Une réflexion approfondie sera menée sur l'éclairage public pour lequel de gros efforts ont déjà été produits par exemple par la reprise des programmations des heures d'éclairage et le remplacement de nombreuses lampes par des luminaires à LED.

Sans pouvoir être catégorique, il semble que l'extinction de l'éclairage public la nuit couvre juste l'augmentation du prix de l'électricité.

C'est toujours ça !

Budget eau :

Il est prévu de mettre en place une surveillance à distance des installations. L'entretien courant du réseau sera évidemment continué selon les plans pluriannuels défini depuis de nombreuses années. Les fuites sont bien moins importantes que par le passé. Des efforts restent à faire.

Le conseil décide d'une augmentation du prix de l'eau sans augmenter le montant de la part fixe d'abonnement.

Le prix du m³ passe de 1,40 à 1,45 Euros.

Ainsi, en maîtrisant nos consommations nous pourrions maîtriser nos dépenses. Le prochain transfert de la compétence « Eau » à la Communauté des Communes changera encore les choses.

La Commune de ROTHAU est alimentée en eau pour la consommation humaine à partir des deux gisements de Menquette et également quatre sources captées du Pré du Prince.

Pour les 1 570 habitants que nous sommes, il y a 657 branchements domestiques pour 58 000 m³ facturés.

Les 11 prélèvements effectués au cours de l'exercice montrent que l'eau destinée à la consommation humaine



répond aux limites de qualité réglementaires pour les paramètres analysés.

Sur le plan financier, le prix de l'eau:

-1,45 euros/m³ abonnement annuel (location compteur)

-3,66 euros redevance forfaitaire annuelle Eau

-25,00 euros part fixe redevance pour pollution domestique

-0,350 euros/m redevance modernisation réseaux

-0,233 euros taxe d'assainissement (SIVOM)

-1,50 euros redevance forfaitaire annuelle (SIVOM)

-28 euros

Recettes d'exploitation

vente eau: redevance pollution d'origine

domestique :

redevance modernisation réseau :

100 079,35 euros

20 334,30 euros

13 533,71 euros

b) Travaux :

• Les travaux réalisés en 2021

- Renouvellement réseau AEP rue de la Gare : 66

631,80 euros

- Entretien système

chloration: 2 069,41 euros

- Remplacement compteur réservoir: 1 482,00 euros

- Entretien périmètres

sources : 6 408,00 euros

- Branchement 15 rue de Schirmeck: 2 418,00 euros

- Fosse comptage rue du Château : 1 392,00 euros

- Numérotation P.I. : 667,80 euros

- Dépannage électrique réservoir : 273,58 euros

- Réparation fuite réseau : 2 191,20 euros

Il reste à entreprendre le renouvellement du réseau de place du Général de Gaulle et de la rue du Château.

Forêt :

Rien à signaler à ce sujet, entretien courant, fonctionnement habituel.

Dans ce domaine, le prochain dossier important sera celui du droit de chasse sur le territoire communal.

A noter cependant que notre forêt a été inspectée dans le cadre de la certification PEFC : la conclusion a été que notre forêt était parfaitement gérée de manière durable et responsable.

Contrat de territoire.

ou comment la CEA propose d'accompagner notre commune mais plus généralement notre territoire pour continuer à disposer d'équipements structurants.

La Collectivité européenne d'Alsace (CeA) est le premier partenaire des collectivités locales. Elle intervient à tous les âges de la vie au bénéfice des habitants des 880 communes d'Alsace.

Elle est un acteur fortement implanté avec 6 500 agents qui oeuvrent au quotidien pour les Alsaciens et un facilitateur dans l'émergence des projets locaux grâce à une ingénierie forte et l'expertise du Réseau d'Ingénierie Territoriale d'Alsace. Elle s'est organisée en proximité autour de 7 territoires. Elle investit sur l'ensemble de l'Alsace en maîtrise d'ouvrage notamment dans les domaines de



ALSACE
Collectivité européenne

l'éducation, des solidarités, de l'environnement, des mobilités, de l'habitat ou encore de la culture et de la préservation des ressources naturelles.

Rothau est situé dans le territoire d'action Ouest Alsace de la Collectivité qui révèle selon la Collectivité Européenne d'Alsace, des contrastes géographiques :
- Les territoires de l'Alsace Bossue et de la Vallée de la Bruche, à la topographie vallonnée, semblent plus

fragiles. La faiblesse de logements récents, la population vieillissante (les 75 ans et plus représentent 9,2 % de la population du territoire ouest contre 8,9 % pour l'ensemble de l'Alsace) accompagnée de jeunes qui désirent moins s'y investir et un certain manque de services de soins, donnent à cette partie du territoire une vitalité moins positive. La fragilité de ces parties du territoire se ressent par le manque de prestations diversifiées et de mobilités douces et structurantes,

- Le territoire du Kochersberg et les territoires alentours de Saverne et de Molsheim regroupent des activités économiques concentrant l'emploi, une meilleure desserte en termes de services de santé. La proximité avec l'EMS tout comme la force industrielle



autour de Saverne-Molsheim se fait ressentir sur cette partie du territoire. Tenant compte de ce état des lieux, la CEA propose à notre commune comme aux autres de cet espace de signer un Contrat de Territoire qui permettra de mieux nous accompagner notamment en fléchant les financements des projets locaux liés à l'attractivité, à l'environnement/l'écologie et la cohésion sociale et, pour répondre à ces évolutions, une approche en proximité, territoire par territoire, est nécessaire pour mobiliser l'intelligence collective et répondre avec pertinence aux besoins d'aujourd'hui et de demain.

A ce titre, la CeA décide d'inscrire ce territoire ouest dans une démarche de pérennisation des atouts déjà existants dans la perspective d'un développement durable. Ainsi ici les enjeux seront

déclinés en objectifs opérationnels, retenus par la Collectivité européenne d'Alsace pour ses interventions :

- Enjeu d'attractivité avec l'objectif de pérenniser et renforcer les centralités structurantes du territoire en développant des services prioritairement dans les bourgs-centres pour garantir l'offre d'équipements structurants des centralités, répondant à un besoin d'une population d'un territoire élargi (habitat, santé, éducation, sport au collège) en développant la mobilité et l'inter-mobilité territoriales douce et collective, en mettant en relation les gares ferroviaires, routières, pistes cyclables, en lien avec les emploi, les services, l'offre de santé, l'éducation, le tourisme, etc...) afin de fluidifier la mobilité
- Enjeu d'environnement et d'écologie pour vivre dans

notre environnement en préservant le patrimoine naturel et en développant une activité éco-responsable.

Ce deuxième enjeu se décline en deux objectifs opérationnels :

- Développer les réseaux de chaleur mutualisés et soutenir les réflexions et projets basés sur l'énergie naturelle (eau, vent, soleil,...), préserver les énergies en isolant ;
- Exploiter la dynamique actuelle de proximité et d'économie circulaire à travers la valorisation de circuits courts et des produits locaux.
- Enjeu cohésion sociale conforter l'offre de santé de proximité et disposer d'une offre de service autour de l'enfance et de nos publics prioritaires. Répondre aux besoins du territoire en matière de structure d'accueil pour la petite enfance, ainsi que pour les personnes âgées.



Réensauvagement du paysage: Une approche visionnaire ou idée saugrenue ?

Le réensauvagement du paysage est un concept très à la mode qui suscite des débats animés, interrogeant l'équilibre entre l'intervention humaine et la nature sauvage. Certains le considèrent comme un retour en arrière, une

idée saugrenue, tandis que d'autres y voient une véritable solution d'avenir pour restaurer nos écosystèmes et préserver la biodiversité. Explorons les arguments pour et contre le réensauvagement, mettant en lumière son potentiel

en tant qu'approche novatrice face aux défis environnementaux actuels. De manière très rapide, réensauvager veut dire laisser la nature reprendre possession des espaces en évitant d'intervenir.

Restauration écologique et préservation de la biodiversité :

Le réensauvagement offre la possibilité de restaurer des écosystèmes plus naturels et de réintroduire des espèces indigènes qui ont disparu ou sont en voie de disparition. En favorisant la reconnexion des habitats fragmentés et en rétablissant les processus écologiques, cette approche contribue à la préservation de la biodiversité, en protégeant les espèces menacées et en restaurant

les équilibres écologiques perturbés par l'activité humaine. Régulation des écosystèmes et services écosystémiques Les écosystèmes sauvages ont une capacité intrinsèque à s'autoréguler. Le réensauvagement permet de rétablir ces mécanismes naturels, favorisant des interactions complexes entre les espèces et le milieu naturel. Cela conduit à

une meilleure régulation des populations animales et végétales, réduisant ainsi le besoin d'interventions humaines coûteuses et parfois inefficaces. De plus, les écosystèmes sauvages fournissent des services écosystémiques essentiels tels que la régulation du climat, la filtration de l'eau, la pollinisation des cultures et la protection contre les catastrophes naturelles.

Équilibre avec les activités humaines et préoccupations de sécurité :



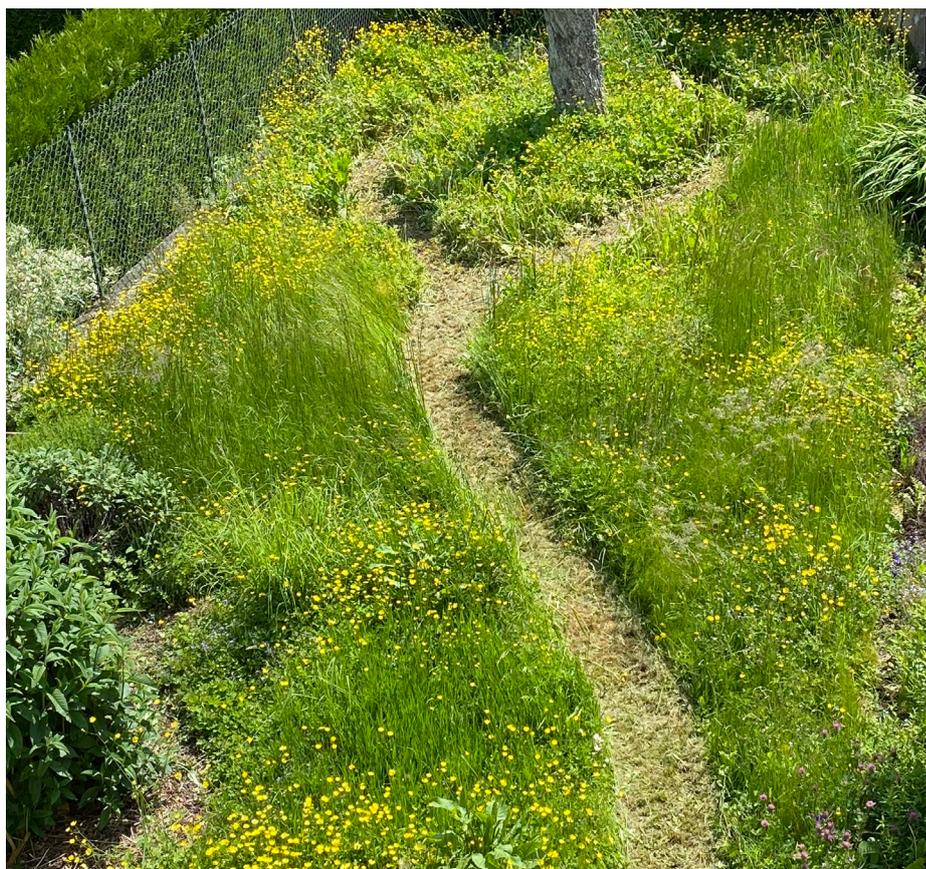
Certains soulèvent des inquiétudes quant à l'impact du réensauvagement sur les activités humaines, notamment l'agriculture et l'élevage. La coexistence entre la nature sauvage et les activités rurales peut parfois entraîner des conflits, nécessitant une gestion attentive et des solutions

adaptées pour minimiser les perturbations. De plus, des préoccupations de sécurité peuvent émerger lorsque des espèces prédatrices sont réintroduites près des zones habitées. Des mesures de prévention et de gestion appropriées doivent être mises en place pour assurer la sécurité des populations locales.

L'importance d'une approche équilibrée :

La décision d'opter pour le réensauvagement ne doit pas être prise à la légère. Elle nécessite une évaluation rigoureuse des implications environnementales, socio-économiques et culturelles spécifiques à chaque région. L'engagement des parties prenantes, y compris nous habitants, les experts scientifiques et les décideurs, est essentiel pour parvenir à un consensus et développer des stratégies de réensauvagement adaptées à chaque contexte.

En conclusion, le réensauvagement du paysage représente une approche visionnaire pour l'avenir de notre environnement. En restaurant les écosystèmes naturels, en préservant la biodiversité et en rétablissant les équilibres écologiques, il offre une solution prometteuse face aux défis environnementaux actuels. Cependant, il est crucial de trouver un équilibre entre la protection de la nature sauvage et les activités humaines, en adoptant une approche réfléchie et collaborative. Seuls en conciliant les intérêts des différentes parties prenantes pourrions-nous atteindre un avenir



durable et harmonieux pour notre planète.

Ainsi, citons l'exemple d'un jardin pour lequel le choix a été fait de ne plus réaliser de tonte aussi régulière et courte que par le passé. Celui-ci est composé aujourd'hui d'une multitude de fleurs multicolores, d'herbes de tailles différentes, habitées par une multitude d'insectes. Autour, le chant des oiseaux indique clairement que ceux-ci trouvent à cet endroit un environnement intéressant. Mais le débat reste ouvert : si le visuel est joli, changeant en fonction de l'éclosion des essences, la présence des insectes peut être gênante au moment

de profiter de la terrasse. Ici plus d'arrosage, le sol reste humide.

Laissons de côté que l'usage moins fréquent de la tondeuse permet des économies d'énergie, évite les nuisances sonores et la gestion des déchets verts. A l'échelle de la commune, une réflexion pourrait avoir lieu en tenant compte de l'usage des espaces. L'attitude ne pourra évidemment pas être la même au parc communal, au cimetière ou sur des talus en bordure de route. Tenter de trouver un équilibre peut être difficile mais si l'avenir de la biodiversité en dépend il est peut-être temps d'agir.

Compteur Linky et économies d'énergie: Qu'est-ce que l'interface TIC 5 ?

L'installation de ce nouveau compteur est bien plus qu'un simple remplacement des anciens compteurs électromécaniques. Il est dit intelligent car il offre de nombreuses fonctionnalités avancées permettant aux consommateurs de mieux gérer leur consommation d'énergie et d'envisager de réaliser des économies substantielles. Le compteur Linky, équipé de l'interface TIC 5 (Télé-Information Client 5), nous offre la possibilité d'accéder à des relevés de consommation détaillés.

Voici comment fonctionne cette interface : Le compteur Linky dispose d'un module de communication intégré qui utilise le réseau électrique existant pour transmettre les données de consommation. Les relevés sont effectués à intervalles réguliers, généralement toutes les heures, et les informations sont stockées dans le compteur. L'abonné peut accéder à ses données de consommation via l'interface TIC 5. Il peut se connecter à son espace client en ligne fourni par son fournisseur d'énergie ou utiliser des applications spécifiques pour visualiser les relevés.

Il est alors possible de consulter des graphiques et des tableaux présentant la consommation par jour, par semaine, par mois ou par heure. En plus de visualiser les données, l'interface peut fournir des informations supplémentaires pour aider les consommateurs à mieux comprendre leur



consommation d'énergie. Par exemple, il est possible de consulter la puissance maximale atteinte pendant une période donnée, ce qui peut aider les utilisateurs à identifier les appareils énergivores ou les pics de consommation.

Il devient alors possible d'ajuster les horaires de fonctionnement des appareils pour profiter des tarifs heures pleines/heures creuses, d'identifier les appareils énergivores et les remplacer par des modèles plus économes, ou simplement d'adopter

des comportements plus économes en énergie au quotidien.

Ainsi, si le compteur Linky offre aux consommateurs la possibilité de mieux comprendre leur consommation d'énergie, grâce à des relevés précis et un suivi en temps réel, il offre surtout la possibilité d'ajuster leurs habitudes de consommation et réaliser des économies substantielles sur leur facture en optant peut-être pour un abonnement adapté. En cela, ce compteur représente donc un véritable allié pour des économies d'énergie durables et une utilisation plus responsable des ressources électriques. Les installations se poursuivent dans le village mais du retard est souvent constaté et de nombreux rendez-vous sont reportés. Pour mémoire, n'oubliez pas que le changement est totalement gratuit. Aucun frais n'est à prévoir, ni de dépôt de caution et encore moins de frais pour réserver un rendez-vous.

Si vous avez des doutes ou des questions, un seul numéro :

Société Phinelec au
03 68 10 08 15

Championnat de boule provençale du grand-est.



Durant les 2 premiers week-ends du mois de juin se sont déroulés les championnats de boule provençale du Grand-est, épreuves qualificatives pour les championnats de France qui se dérouleront à Balma (31) pour les triplettes et à Briançon (05) pour les doublettes.

Ces manifestations se sont déroulées au stade de la Suchette, parfaitement organisées par l'association

La Boule Bruchoise et qui ont réuni de nombreuses équipes venant de toute la région Grand-est, les finalistes étant chaque fois des équipes venant de la Lorraine et des Ardennes. On a ainsi pu découvrir la boule provençale qui diffère de la pétanque avec des règles bien spécifiques (cochonnet ou bouchon à plus de 15 mètres, le pointeur devant sortir un seul pied du cercle et le

tireur devant faire trois pas avant de lancer sa boule).

Il faut remercier le Comité Départemental de pétanque et jeu provençal d'avoir choisi Rothau pour ces épreuves et d'avoir fait confiance à l'association La Boule Bruchoise pour qui c'est une belle récompense et une reconnaissance du travail accompli.

Agissons ensemble contre les nuisances sonores : Préservons notre qualité de vie.



Dans le cadre de notre engagement continu pour le bien-être de tous, nous souhaitons aborder aujourd'hui un sujet qui touche de près notre qualité de vie: les nuisances sonores. Les bruits excessifs peuvent avoir un impact négatif sur notre santé, notre sommeil, notre concentration et notre bien-être général.

C'est pourquoi il est essentiel de sensibiliser et de travailler ensemble pour réduire ces nuisances et préserver un environnement sonore agréable pour tous. La première étape pour lutter contre les nuisances sonores est d'identifier les sources principales. À Rothau cela peut inclure le trafic routier, ferroviaire et aérien, les activités économiques, les travaux de

construction, les événements extérieurs, les installations de loisirs et aussi les comportements individuels. En recensant ces sources, nous pouvons mieux cibler nos actions et mettre en place des solutions adaptées. Quand cela est possible et nous verrons que ce n'est pas toujours le cas !

Sensibilisation et éducation

La sensibilisation est primordiale pour promouvoir un comportement respectueux en matière de bruit. Il est important de rappeler à chacun les conséquences néfastes des nuisances sonores et les règles de bon voisinage. Ici, il s'agit de faire la promotion de comportements responsables.

Réglementation et contrôle

Les autorités locales, Mairie, Gendarmerie, Brigades vertes doivent être informées de toute situation de nuisance persistante, afin de prendre les mesures appropriées pour faire respecter les règlements en vigueur à savoir :

En semaine et hors jours fériés, pas de bruit avant 7 h 30 et plus après 20 heures. Les dimanches et jours fériés, la plage horaire où il est par exemple possible d'utiliser l'outillage électroportatif de jardinage et de 9 heures à 12 heures, pas en-dehors de cette plage horaire.

C'est la règle générale mais convenons qu'il peut être utile et de bon aloi de tenir compte de son voisinage. Prenons l'exemple de ces



enfants en bas âge qui peuvent profiter de leurs mercredi, samedi ou dimanche matin pour prolonger leurs doux rêves au fond de leur lit... tondre ou couper du bois juste sous leurs fenêtres voire un peu plus loin dans le quartier alors même que cela résonne n'est pas des plus sympathiques.

Faire vrombir le moteur de la moto devant son garage par un beau dimanche après-midi alors que le voisinage profite des jardins et terrasses n'est guère mieux. Alors oui, nous avons aussi le droit de faire du bruit, mais pensons à notre entourage.

Si un problème se présente, le dialogue et la médiation peuvent être des outils précieux. En encourageant la communication entre

les parties concernées, il est possible de trouver des solutions mutuellement bénéfiques.

Sur le plan communal, difficile cependant de promouvoir des aménagements urbains favorables au calme. Les routes qui traversent le village, le chemin de fer, le couloir aérien sont autant de vecteurs de bruits sur lesquels il y a, dans l'état actuel des choses, peu de solutions. Prenons l'exemple de la ligne de trains. Si les arrivées et départs ont toujours été plus ou moins entendus selon que l'on soit proche ou non de la ligne, que le vent soit orienté de telle ou telle sorte, les nuisances se sont accentuées depuis quelques semaines. En cause le nouveau cadencement

sur la ligne qui a vu sa fréquentation augmenter mais pas seulement. Un nouvel effet indésirable s'est fait jour : pour que l'intérieur du premier train du matin au départ de Rothau soit propre, il faut qu'une équipe d'entretien puisse intervenir. Pour que cela soit possible elle grimpe de nuit dans le dernier train arrivé en gare la veille. C'est alors moteur tournant pour que les voitures sont éclairées pour l'intervention. Passons sur le fait que des moteurs diesels sont donc nécessaires pour passer balais et sacs poubelle. Il est évident que cela ne peut se faire sans éclairage mais...

Ici ce qui importe c'est le bruit ! Dans ce cas, pour le moment, pas de solution. Même en encourageant l'utilisation de matériaux et de technologies acoustiques pour réduire les émissions sonores dans ce cas pas de changement notable. D'une façon générale, chaque résident a un rôle à jouer dans une démarche, plus respectueuse des règles.

Ensemble, nous pouvons contribuer à un environnement plus paisible et harmonieux où il fait bon vivre.

Le monument aux morts : absence.



La commémoration du 8 mai dernier a remis en évidence une des particularités du monument aux morts de notre Commune : l'absence des noms des personnes à honorer.

Cette caractéristique a suscité depuis des années des questionnements et des interrogations parmi les habitants et les visiteurs. Plusieurs raisons expliquent cette absence que les élus envisagent de réparer sous une forme ou une autre.

Il convient de rappeler que les monuments aux morts ont vu le jour pour rendre hommage aux soldats de la Première Guerre mondiale morts au cours du conflit.

Ce besoin s'est fait ressentir à travers tout le territoire. De nombreux monuments ont alors été conçus par des sculpteurs et des architectes pour créer des oeuvres artistiques significatives devenues un moyen de perpétuer leur mémoire. Celui de Rothau a alors été érigé devant l'église. C'est en 1957 que le monument actuel a été installé là où nous le connaissons en remplacement du précédent. La forme retenue par les concepteurs ne laissait que peu de place à la liste déjà trop longues des Rothauquoises et des Rothauquois tombés lors des deux Guerres mondiales. Ailleurs en France, certains

monuments ont également été dédiés à d'autres victimes de guerre, comme les civils et les résistants. La question s'est alors posée de faire figurer les noms ou pas, et si oui lesquels ? Chez-nous comme ailleurs en Alsace-Moselle, nos morts ne l'ont pas toujours été pour la Patrie. Ajoutons que la tâche a été rendue plus compliquée par la destruction des archives municipales pendant la période de l'occupation, que la fin des années 50 voyait se terminer la guerre d'Indochine alors que commençait celle d'Algérie. A Rothau, le choix a alors été fait d'ériger un monument en hommage à l'ensemble des morts de la

Commune dans toutes les circonstances liées aux différents conflits, d'autant, détail sordide, que « les évènements d'Algérie » seraient pourvoyeurs de nouvelles identités. Choisir de ne pas inscrire de noms serait une forme de solution. Militaire ou civile une mort est toujours une tragédie. Est-ce qu'à l'époque c'était aussi une façon d'honorer ceux qui, passagers des convois de concentration, ont perdu la vie ici ? Ajouter les noms de ceux qui ont perdu la vie dans notre Commune, station

finale des trains pour l'enfer du Struthof ou victime du fascisme a aujourd'hui aussi tout son sens à côté du Jardin des Droits de l'homme. Mais pour l'époque nous n'avons pas d'éléments à ce sujet. Aujourd'hui cela permet à chacun de nous, d'associer les morts de sa famille d'ici ou pas à chacune des commémorations. Pour ceux qui plus récemment ont été concernés par les opérations extérieures ou les attentats qu'ils trouvent ici aussi l'expression de leur douleur

à la vue de tous. D'un autre côté, rappeler les noms de ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté ou pour défendre les valeurs de notre pays, qu'elles soient partagées ou non reste une marque de respect et de reconnaissance du sacrifice ultime. Il est indispensable de se souvenir de ces personnes et de respecter leur sacrifice car ils ont contribué à la préservation de nos libertés et à la protection de nos valeurs.

Première Guerre mondiale 28 juillet 1914 au 11 novembre 1918

Par ordre alphabétique:

René BAPST 26 ans
Mort à Schweighausen en
Allemagne le 10 août 1916
CHRISTMANN Emile 21
ans
Mort à Orainville en
France le 20 septembre 1914
CLAUDE Alfred 41 ans
Mort à Plock en Pologne le
12 mars 1915
CLAUDE Ernest 26 ans
Mort à Jakobstadt en
Legonie le 25 décembre 1916
CROVISIER Robert 20 ans
Mort à Souville en France
le 11 juillet 1915
FERRY Armand 23 ans
Mort à Wereszczyn en

Pologne le 5 août 1915
GENLOT Joseph 21 ans
Mort à Gustawow en
Pologne le 05 mars 1915
GERARD Paul Emile 23 ans
Mort à Verdun en France
le 9 mars 1916
KOENIGUER Henri
Gustave 21 ans
Mort à Itrzalki le 8 mars
1916
KOENIGUER Paul 26 ans
Mort à Beaucourt en France
le 25 mai 1918
LAICHINGER Robert 20
ans
Mort à Gluchowek en
Pologne le 22 décembre 1914

MALAISE Emile 24 ans
Mort à Gzadowisk le 11 juin
1915
MARCHAL Eugène 21 ans
Mort à Chynow en Pologne
le 19 septembre 1915
OBRECHT George Albert
34 ans
Mort à Frier en France le
22 octobre 1918
PETIT JEAN Constant 45
ans
Mort à Strasbourg en
France le 11 novembre 1918
FUNDS Paul Albert 28 ans
Mort à Beaumont en
octobre 1914
POIROT Jules 35 ans

Seconde Guerre Mondiale 1er septembre 1939 au 2 septembre 1945

Par ordre alphabétique:

Mort à Szanzetz 5 août 1915 ROUGRAFF Jean François 20 ans Mort à Kemmel en Belgique Région Flamande le 8 mai 1918 SCHULER Armand Victor 28 ans Mort à Arnsdorf en Allemagne le 3 juillet 1919 SCHULZE Gustave Adolphe 23 ans Mort à Cambrai le 22 mars 1918 STAUFFER Alfred 22 ans Mort à Cléry le 4 septembre 1916 STAUFFER Lucien 24 ans Mort à (Illisible dans le registre) le 5 juin 1915 VERLY Victor 20 ans Mort à Itrzalki le 8 mars 1916 VIERLING (Illisible dans le registre) 40 ans Mort à Gruppe le 5 mai 1916 BACHER Gabriel 22 ans Mort à Brouvelieures le 7 octobre 1944 BAU Albino 29 ans Mort à Soulac le 18 avril 1945 BOLLE Fernand 33 ans Mort en déportation en Allemagne en novembre 1944 CAQUELIN Jules 50 ans Mort en déportation à	Dachau Allemagne le 7 février 1945 CLAULIN Jean Paul 19 ans Mort à Odessa en Ukraine le 9 avril 1944 GEORGE Ervin 22 ans Mort à APYTALAUKIS en Lituanie le 1 août 1944 GROSHENS Frédéric 38 ans Mort en gare de Strasbourg dans le train du rapatriement de déportation le 18 octobre 1945 GROSHENS Charles Marechal 22 ans Mort en région de MUNICH le 20 novembre 1944 GROSHENS Léon Victor 19 ans Mort à WEINODE Legionie le 24 octobre 1944 HOLVECK Louis Léon 26 ans Mort en Russie en novembre 1944 HUMBERT André 19 ans Mort à IWASZIECZE le 12 juillet 1944 HUMBERT Robert Gaspard 20 ans Mort sur le Front Russe fin juin 1944 JACQUOT Alfred 20 ans Mort à INGUL en Russie le 16 mars 1944 KIEMERMMANN Pierre[e Yvonne 22 ans Morte à Rothau le 24	novembre 1944 (Victime de Guerre) KIENNEMANN Victor André 29 ans Mort à Rothau le 24 novembre 1944 (Victime de Guerre) KOENIGUER Charles 60 ans Mort à Munich Allemagne le 24 novembre 1944 KOENIGUER René 32 ans Mort à PROVIAWISKA en Russie le 25 juillet 1944 KOENIGUER Gilbert Jules 20 ans Mort à VOLONTIRI Russie le 27 avril 1944 MALAISE René Emile 23 ans Mort à TAMBOW Russie le 5 février 1945 MALAISE Henri 31 ans Mort à MASKOWA Russie le 14 janvier 1945 MALAISE Marcel André 20 ans Mort à DABEK Pologne le 3 septembre 1944 MAULER Jean 24 ans Mort à WORVSCHILOWA en Russie le 11 septembre 1943 MEYER Gilbert Morand 26 ans Mort à DANTZIG Pologne le 22 mars 1945 MOREL Roger 31 ans Mort au Camp de
---	--	---

SOLDAV en août 1945
 MOREL Charles Adolphe
 34 ans
 Mort à ALTENBERG le 16
 avril 1945
 MULLER Henri 23 ans
 Mort à KOENISGBERG
 Allemagne le 7 décembre
 1944
 PEDRETTI Paul André 42
 ans
 Mort à BUCHENWALD
 Allemagne le 29 mars 1945
 PFLAUM Albert 23 ans
 Mort à TAMBOW Russie
 le 3 mars 1945
 ROBINOT Marie
 Madeleine 66 ans
 Morte à Rothau le 6
 décembre 1944 (Victime de
 Guerre)
 SCHEIDECKER Maurice
 âge inconnu
 Mort à JSEMENOWSKOJE
 Russie le 22 août 1943
 SCHOCH François Xavier
 22 ans
 Mort à JARCEWO en
 Russie le 19 août 1943
 SIMON Jean 30 ans
 Mort à BESSARABIE en
 Roumanie le 15 août 1944
 VERLY Raymond Armand
 19 ans
 Mort à SAPOROSJE Russie
 le 12 octobre 1943
 VERLY Henri Louis 19 ans
 Mort à JSORESHNOJE
 Russie le 21 août 1943

VESPER Charles Joseph 19
 ans
 Mort en Allemagne le 1
 janvier 1945
 VOGT Pierre 25 ans
 Porté disparu le 24
 novembre 1944
 WIBERT Jean Daniel Ernest
 17 ans
 Porté disparu en mai 1945
 INDOCHINE
 FERRY Ernest Georges
 21 ans

Mort au Lac NGHIEP le 17
 avril 1953
 RÉALINI André 22 ans
 Porté disparu le 24 juin 1954
 ALGERIE
 BENVENUTI Noël age
 inconnu
 Mort à JEMMEPES le 13
 avril 1957
 GENLOT Jean Jacques age
 inconnu Porté disparu en
 1959



Nous serons reconnaissant à toute personne qui nous
 permettrait de mettre à jour ou de compléter ces
 informations.

On a vu...

-Un chantier de plusieurs jours et la circulation des trains perturbée à cause d'un train qui a déraillé au passage à niveau sud du village.



-De drôles de personnage prendre possession de nos rues à Noël et à Pâques



-La Fanfare nous gratifier une nouvelle fois d'une aubade ambulante le 1er Mai et d'un beau concert le week-end du 3-4 juin.



Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche
Etude de définition de la stratégie commerciale sur le centre-bourg

Phase II – Prospective, scénarii et stratégie commerce ORT

100 rue de la Basse - 22000 Lantouilly
04 83 28 28 28
www.la1-associés.com



Etude Prospective,
Programme Commercial
& Commercial, Stratégie

-Une enquête sur l'avenir du commerce à Rothau et plus généralement au Centre-Bourg conduite par la Communauté des Communes.



-Le Sous-Préfet parcourir la Commune à la découverte de ses atouts, de ses faiblesses et de quelques opportunités.

-Des oiseaux se poser sur le mur de l'ancien magasin Steinheil



-Les enfants déambuler pour un carnaval haut en couleur.



-Les élus en lien avec les enseignants travailler sur un aménagement tout à fait innovant de la cour de l'école.



Piscine détente

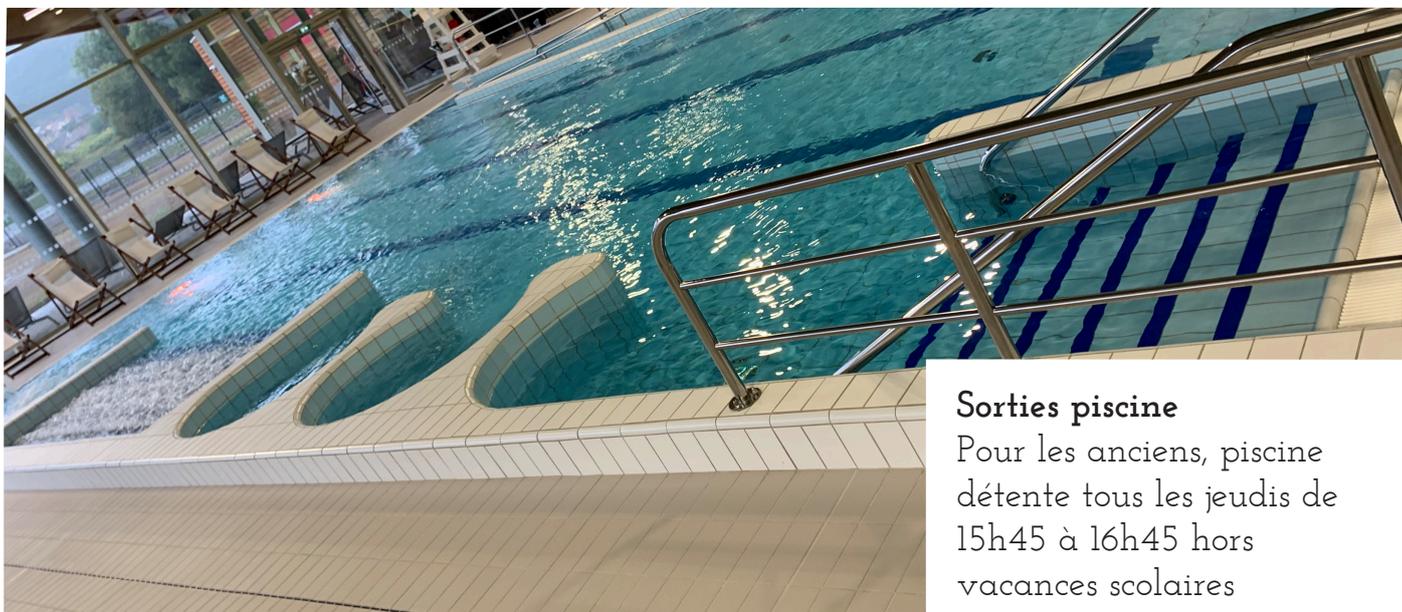
Horaires d'ouverture:

Lundi, mercredi, jeudi
vendredi:
10h-12h30 et 14h-19h

Samedi:
14h à 18h

Dimanche:
10h-12h30 et 14h 18h

Mardi:
14h à 21h



Sorties piscine

Pour les anciens, piscine
détente tous les jeudis de
15h45 à 16h45 hors
vacances scolaires

Galette

C'est dans une ambiance
festive, que nos aînés ont
fêté les reines et rois.



Etat-civil.

Naissances:

13 janvier Nathan VINCENT
02 février Lily Danièle Angéline WOLFF
03 mars Violette, Audrey, Alexandra KAYSER
15 avril Héloïse DEHON BONHOMME

Grands anniversaires:

01 janvier Mme KERN née SOMMER Berth 94 ans
08 janvier M. KERN André 90 ans
26 janvier Mme SCHLAFLANG née LAZZARRI Ernestine 92 ans
27 janvier M. PFLAUM Denis 93 ans
18 février Mme DILLENSEGER née GROSHENS Yvonne 91 ans
21 février Mme BARDAUX née REISSER Nicolette 90 ans
26 février Mme FLUCK née HUMBERT Juliette 101 ans
07 avril Mme RIVOSECCHI née CONEDERA Léa Annette 93 ans
10 avril Mme JANEL née KIENNEMANN Colette 95 ans
12 avril Mme GRISNAUX née LACQUENER Jeanne Andrée 94 ans
21 avril Mme DEMONET née FERRY Paulette 93 ans
21 avril Mme KOHLER née JARDINE Huguette Anne-

Marie 90 ans
26 avril Mme VOGT née HISLER Hélène 93 ans
15 mai Mme LUCIAN née CASNER Lucienne Cécile 95 ans
17 mai Mme MOREL née THOMAS Marcelle Germaine 95 ans
19 mai Mme HILPIPRE née HISLER Simone Sophie 93 ans
20 mai Mme MAIRE née SILET Yvonne Marguerite 93 ans
14 juin Mme CLAUDE née KOMMER Janine Marie Thérèse 90 ans
30 juin Mme HISLER née LETOQUART Simone Estelle 91 ans

Noces d'or:

23 février M. BAADER Alex & Mme GUGEL Lydia

Noces de diamant:

07 juin M. HOLVECK Roger Léon & Mme GILGERT Hedwige

Mariages:

-27 janvier Mr BLEYER & Mme TALHOUANS
11 février Mr WERLY & Mme ROPP
27 mai Mr SCHEER & Mme WIRTZ
24 juin MR FERRY & Mme ROCHEL



Nos peines:

Mme LOUX née BANZET Liliane Renée 80 ans (le 28 décembre 2022)
Mme MAULER née STRAUB Andrée Françoise (le 13 janvier 2023)
M.BELMAAZIZ Ammed Abdelkader 68 ans (le 14 janvier 2023)
Mme HISLER née MARCHAL Madeleine 93 ans (le 23 janvier 2023)
Mme SCHWEITZER née SCHIELLEIN Lucie Germaine Caroline 91 ans (le 15 février 2023)
Mme KNIPILAIRE née AESCHELMANN Irène Lili Cécile 89 ans (le 22 février 2023)
M. PEIREIRA Antonio 78 ans (le 23 février 2023)
M.MOTA CRAVEIRO FÉLIX José, Manuel 70 ans (le 02 mars 2023)
Mme LEHR née PAYER Françoise Monique 84 ans (11/04/2023)
M.COLETTE Jean, Raymond 74 ans (21/04/2023)
Mme KOHLER Magali, Anne, Raymonde 59 ans (24/04/2023)
MR PFLAUM Denis 93 ans (30/05/2023)

Calendrier des fêtes

- 01.07.2023 Fanfare : Pétanque au Terrain de Foot
14.07.2023 Fête Nationale Rothau
21.07.2023 CCAS Récré des Aînés
15.08.2023 Rothau en Fête : Brocante
10.09.2023 Paroisse Catholique : Concours belote
11.09.2023 Au coeur de Rothau : Animation
16.09.2023 Croix Rouge : Formation PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1)
30.09.2023 Fanfare : Loto
07.10.2023 Paroisse Protestante : Concours belote
13.10.2023 CCAS Récré des Aînés
14.10.2023 Au coeur de Rothau : Repas Territoires et Terroirs
21 au 29.10.2023 Fête Foraine
30.10.2023 ABC : Halloween
31.10.2023 Dusty Boots : Soirée Halloween
06.11.2023 Au coeur de Rothau : Animation
11.11.2023 Cérémonie commémorative La Broque
17.11.2023 CCAS Récré des Aînés
18.11.2023 Rothau en Fête : Soirée Bavaroise
25.11.2023 Paroisse Protestante : Marché de Noël
03.12.2023 CCAS Noël des Aînés
16.12.2023 Fanfare : Concert
18.12.2023 Au coeur de Rothau : Animation